

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2017-2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 octobre 2017 à 17 h 30 au local 01J

Présences

Mélissa Laflamme
Serge Duclos
Jean Lamontagne
Vincent Simard
Line Thibault
Sonia Bergeron
Pascale Berthelot
Danielle Fortin
Patrick Lapointe
Chantale Lévesque
Ame van Veen
Louise Fortier

Directrice
Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Consultant en arboriculture
OPEQ
Centre local d'Emploi de Charlesbourg
Enseignante – secteur santé
Agente de réadaptation en santé
Enseignante – secteur Horticole
Enseignant – soutien informatique
Enseignante – secteur ATP
Enseignante – Alimentation et tourisme
Agente de bureau classe principale

Bernard Brassard

Commissaire

Chantale Fillion
Justin Bilodeau

Élève en Assistance technique en pharmacie
Élève en Horticulture

Invités :

Dominique Lessard
Mireille Thériault
Nicolas Maheux

Gestionnaire administrative d'établissement
Directrice adjointe au secteur santé
Directeur aux Services éducatifs

Absences :

Frédéric Auger
Marie-Pier Riverin-Gagnon

Enseignant – Lancement d'une entreprise
Conseillère pédagogique

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 3 octobre 2017
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 Adoption de la représentation au conseil d'établissement
 - 7.2 Adoption de la convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018
 - 7.3 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2016-2017
 - 7.4 Adoption du budget 2017-2018
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 17/18-10 Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption de l'ordre du jour en ajoutant le point 7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017

CE 17/18-11 Monsieur Patrick Lapointe propose d'adopter le procès-verbal du 3 octobre 2017.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2017

Aucun suivi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

7. POINTS À TRAITER

7.1 Adoption de la représentation au conseil d'établissement

Madame Laflamme explique aux membres du conseil que nous avons dû revoir la représentation des membres du conseil d'établissement en retirant un enseignant afin que le nombre de membres du personnel soit équivalent au nombre des autres membres.

CE 17/18-12

Madame Line Thibault propose l'adoption de la représentation au conseil d'établissement.

7.2 Adoption de la convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018

Madame Mélissa Laflamme présente le document de la Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 (voir document joint).

Elle explique le mode de gestion axé sur les résultats avec une reddition de comptes avec des cibles quantifiables.

Ce document découle de la convention de partenariat de la commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Elle précise que le taux d'abandon a augmenté légèrement l'année dernière de 1,51 points de pourcentage. Nous poursuivons la démarche d'aide à l'élève qui a été mise en place l'année dernière pour favoriser les interventions préventives et ainsi diminuer le taux d'abandon. Nous apporterons une attention particulière au taux d'abandon puisque cela a une incidence importante pour le budget du centre. Le taux de diplomation est aussi en diminution de 2,88 points de pourcentage. Des moyens ont été mis en place pour pallier à la situation et des réflexions par programme doivent être réalisées finement afin d'identifier les causes de cette baisse de diplomation.

Madame Laflamme souligne l'excellent travail des enseignants, des tuteurs et des professionnels du service offert auprès des élèves.

CE 17/18-13

Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption de la Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

7.3 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2016-2017

L'année financière 2016-2017 se termine avec un déficit réel de (218 896 \$). Nous avons prévu de terminer l'année avec un déficit de (895 284 \$) en résorbant 221 006 \$. Nous avons donc résorbé 676 388 \$ de plus que la prévision au début de l'exercice.

Le plan de redressement a donc permis de résorber une grande partie du déficit accumulé. Depuis trois ans nous vivons une diminution des ETP. À la fin de l'année scolaire 2017-2018, nous prévoyons terminer l'année avec un léger surplus de 118 897 \$. Nous serons donc capables de résorber une partie du déficit accumulé de (218 896 \$). Nous prévoyons terminer l'année à (99 999 \$).

Madame Lessard présente un état de fermeture du budget en présentant les résultats dans chacun des secteurs et l'état de fermeture de la reconnaissance des acquis et du service aux entreprises.

En reconnaissance des acquis, nous terminons avec un solde de 193 855 \$ et au service aux entreprises avec un solde de 344 283 \$. Nous pouvons donc constater que la RAC et le SAE génèrent 538 138 \$ qui est versé dans tous les secteurs.

7.4 Adoption du budget 2017-2018

Madame Dominique Lessard présente le bilan comme étant une prévision des dépenses et des revenus. Le budget est basé sur la clientèle assise.

Elle présente le document 8 en expliquant que ce document présente toutes les allocations que le MEES nous distribue selon nos prévisions d'effectifs scolaires. Nous avons confirmé 973,88 ETP. Par contre, nous avons confirmé à la commission scolaire que nous allions faire 969,25 ETP. Nous n'avons pas de réserve pour les ETP non réalisés puisque le financement des 969,25 ETP est supérieur au 973,88 ETP en raison du secteur dans lequel les élèves sont ajoutés.

Des actions ont été entreprises pour maximiser les groupes d'élèves et réduire le nombre de parcours personnalisés.

Monsieur Lamontagne questionne le financement du Foodtruck. Madame Lessard explique qu'elle se présentera au conseil des commissaires le 7 novembre prochain afin de faire la demande d'une négociation gré à gré. Suite à la démarche SEAO, aucun fournisseur ne s'est prononcé.

Monsieur Lapointe demande si le déménagement de soutien informatique est toujours envisagé. Mesdames Lessard et Laflamme mentionnent qu'elles évaluent la situation présentement, mais que le déménagement est peu probable en raison d'une soumission totalisant environ 800 000 \$.

Monsieur Duclos remercie madame Lessard pour sa présentation claire et exhaustive.

CE 17/18-14

Monsieur Justin Bilodeau propose l'adoption du budget 2017-2018.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau de la prochaine activité au secteur santé.

CE 17/18-15

Madame Pascale Berthelot propose l'adoption de l'activité présentée.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Laflamme informe les membres du conseil qu'il y aura une conférence de presse le 30 octobre à l'hôtel Château Laurier pour le lancement du programme Réception en hôtellerie où les élèves effectuent environ 50 % de leurs apprentissages en entreprise.

Elle précise aussi aux membres que le projet de Formation intégrée en milieu de travail au Centre d'hébergement Limoilou est démarré depuis le 3 octobre et que les élèves et les enseignantes apprécient cette nouvelle formule.

Nous sommes confiants que ces 2 projets auront une incidence majeure sur la persévérance scolaire.

Elle souligne aussi le projet d'une cohorte d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires regroupant des élèves de différentes communautés autochtones. Nous sommes fiers de contribuer à ce projet et madame Laflamme félicite l'implication des enseignantes pour la réussite de ces élèves.

Finalement, Mme Laflamme annonce qu'il y aura un colloque Fierbourg 2018 pour l'ensemble du personnel en avril. Ce moment de ressourcement permettra sans aucun doute à tout le personnel de soutien, les professionnels, les enseignants et les gestionnaires de bonifier leurs pratiques.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 13 décembre 2017

La séance est levée à 20h25

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président